



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9494^e séance

Mercredi 6 décembre 2023, à 10 heures
New York

Provisoire

Présidents : M. Montalvo Sosa/M. De la Gasca López Domínguez (Équateur)

Membres :

| | |
|---|---------------------------|
| Albanie | M ^{me} Dautllari |
| Brésil | M. França Danese |
| Chine | M. Geng Shuang |
| Émirats arabes unis | M ^{me} Matar |
| États-Unis d'Amérique | M. Wood |
| Fédération de Russie | M. Polyanskiy |
| France | M. de Rivière |
| Gabon | M. Biang |
| Ghana | M ^{me} Hackman |
| Japon | M. Yamanaka |
| Malte | M ^{me} Gatt |
| Mozambique | M. Fernandes |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Dame Barbara Woodward |
| Suisse | M. Hauri |

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes du Danemark, de la Lettonie et de la Pologne, ainsi que le représentant de l'Ukraine, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Miroslav Jenča, Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix ; et M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M^{me} Hedda Samson, Chargée d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Jenča.

M. Jenča (*parle en anglais*) : Le froid hivernal s'est installé dans l'Ukraine déchirée par la guerre. L'intensification des attaques russes contre les installations énergétiques ukrainiennes, sur fond d'abondantes chutes de neige et de températures glaciales, aggrave les conditions humanitaires désastreuses dans tout le pays. Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, il y a deux semaines (voir S/PV.9483), nous avons continué de recevoir des informations quotidiennes faisant état d'attaques contre les infrastructures civiles critiques de l'Ukraine, dont bon nombre ont fait des victimes civiles.

Depuis que la Russie a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 10 065 civils tués et 18 679 blessés. Le bilan réel est probablement beaucoup plus élevé. La plupart des victimes civiles continuent d'être causées par les pilonnages et les tirs de lance-roquettes multiples dans les

zones proches de la ligne de front. Cependant, les attaques se sont récemment intensifiées dans les zones peuplées partout dans le pays. Le 25 novembre, Kyïv a subi l'attaque de drones la plus importante depuis des mois. La présence massive de restes explosifs de guerre et de mines continue d'avoir une incidence considérable sur les civils et leurs moyens de subsistance, en particulier dans les zones rurales et sur les terres agricoles. Depuis le mois d'août, ils ont tué 31 personnes et en ont blessé 98, pour la plupart des hommes et des garçons. Toutes les attaques contre les civils et les infrastructures civiles doivent cesser immédiatement. Elles sont interdites par le droit international humanitaire et sont tout simplement inacceptables.

La guerre a contraint 10 millions de personnes à fuir leur foyer, dont 3,7 millions de personnes déplacées et plus de 6,3 millions de réfugiés recensés un peu partout dans le monde. Si nous pouvons tenter de dénombrer les personnes tuées, blessées ou déplacées, les conséquences durables de cette guerre dévastatrice sur la population civile sont elles incommensurables. Outre les vies perdues, les familles déchirées et les blessures physiques entraînant des séquelles permanentes, les effets de cette guerre sur la santé mentale de millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens se feront sentir pendant des dizaines d'années.

Ce sont souvent les enfants qui subissent les traumatismes les plus durables lors d'un conflit. En Ukraine, ils sont aussi confrontés à des perturbations majeures de l'accès aux soins de santé de base et à l'éducation, ce qui aura des répercussions sur leur vie pendant des années. Les combats ont endommagé ou détruit des centaines d'écoles et d'installations sanitaires et médicales. Compte tenu des conditions de sécurité, seule la moitié des 3,9 millions d'enfants vivant sur le territoire contrôlé par l'Ukraine fréquentent l'école en présentiel et à plein temps depuis le début de l'année scolaire.

À cause de la guerre, les femmes en Ukraine sont exposées à un risque accru de violence sexuelle et fondée sur le genre. L'augmentation du taux de pauvreté provoquée par le conflit touche également davantage les femmes que les hommes. Les femmes doivent assumer une plus grande part du travail domestique et des soins non rémunérés en raison de la séparation des familles, du manque de structures d'accueil des enfants et des fermetures d'écoles. Pourtant, depuis le début de la guerre, les femmes ont également endossé de nouveaux rôles vitaux au sein de leurs communautés. La plupart des intervenants de première ligne, des bénévoles et des secouristes en Ukraine sont des femmes.

Tant que la guerre se poursuivra, les quatre centrales nucléaires ukrainiennes resteront menacées. Samedi, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a indiqué que la centrale nucléaire de Zaporizhzhia – la plus grande centrale nucléaire d'Europe, qui est dangereusement proche de la ligne de front – avait subi une panne d'électricité totale hors site, la huitième depuis le début de l'invasion. Mercredi dernier, l'équipe de l'AIEA présente à la centrale nucléaire de Khmelnytskyi, dans l'ouest de l'Ukraine, a signalé avoir entendu plusieurs explosions à proximité de la centrale. Celle-ci n'a pas été directement touchée, mais cet incident est un rappel des risques auxquels sont exposés les sites nucléaires ukrainiens, même ceux qui sont éloignés des zones d'hostilités actives. Tous les sites nucléaires doivent pouvoir être exploités en toute sécurité et doivent être protégés afin d'éviter des conséquences potentiellement catastrophiques.

Malgré les informations faisant état d'une augmentation du fret en mer Noire, la guerre continue de faire peser des risques importants sur la navigation civile et sur la capacité de l'Ukraine d'exporter des céréales. Depuis le 11 juillet, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 32 attaques qui ont endommagé ou détruit des installations de production et d'exportation de céréales sur le territoire de l'Ukraine sous contrôle ukrainien. Les attaques russes ont touché des installations portuaires, des silos à grains et des véhicules de transport de céréales. La plupart des attaques ont touché les infrastructures de la région d'Odesa, où se trouvent les ports de la mer Noire et du Danube. À la suite de la suspension de l'Initiative de la mer Noire, ces attaques ont considérablement réduit la capacité de l'Ukraine à exporter des denrées alimentaires. Avec autant d'installations endommagées et de routes d'exportation bloquées, les coûts logistiques augmentent.

Comme l'année dernière, l'année 2023 a été dévastatrice pour la population ukrainienne. Si des mesures urgentes ne sont pas prises pour inverser cette tendance, l'année prochaine pourrait être encore plus imprévisible et destructrice. Je renouvelle l'appel lancé par le Secrétaire général à tous les États Membres à faire leur part pour jeter les fondements de la paix, une paix conforme à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Jenča de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Rajasingham.

M. Rajasingham (*parle en anglais*) : Comme le Conseil vient de l'entendre de la part du Sous-Secrétaire général Jenča, les civils en Ukraine, notamment les femmes et les enfants, continuent de payer un lourd tribut à la guerre. Si les conséquences brutales de plus de 21 mois de combats depuis février 2022 ne suffisaient pas, des millions d'enfants, de femmes et d'hommes sont maintenant confrontés à la perspective d'un nouvel hiver extrêmement difficile, du fait de l'intensification des attaques contre les hôpitaux et les systèmes de transmission d'électricité et d'approvisionnement en gaz et en eau.

Le nombre de morts et de blessés et le niveau de destruction des infrastructures civiles vitales sont sidérants. De nombreuses personnes se retrouvent sans accès au chauffage, à l'électricité et à l'eau, en particulier dans l'est et le sud du pays. Dans un contexte de températures glaciales, ces dégâts menacent particulièrement la survie des personnes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées, qui souffrent déjà de la perturbation des services essentiels causée par la guerre.

La situation est très préoccupante. Je me dois de rappeler que le droit international humanitaire est on ne peut plus clair : les attaques ne doivent jamais être dirigées contre des civils ou des biens de caractère civil, et il faut en permanence veiller à les épargner.

Le travail des acteurs humanitaires est de sauver des vies et de préserver la dignité au milieu de la guerre et des catastrophes. Cela reste notre objectif inébranlable en Ukraine. Depuis le début de l'année 2023, près de 560 partenaires humanitaires, dont la majorité sont des organisations locales, ont fourni une aide vitale et des services de protection à plus de 10 millions de personnes. La mobilisation et l'endurance dont ces organisations ont fait preuve sont tout à fait admirables, en particulier maintenant, alors qu'elles sont engagées dans une course contre la montre et contre les éléments pour fournir aux civils les services et les fournitures dont ils ont besoin pour passer l'hiver rigoureux. Ces dernières semaines, les agents humanitaires ont fourni une aide directe pour l'hiver à plus de 361 000 personnes sous différentes formes, notamment du chauffage, la réparation et l'entretien des systèmes d'énergie et de chauffage, ainsi que des matériaux essentiels à la réparation des logements.

Des efforts similaires se poursuivent pour répondre aux besoins plus larges dans toutes les régions touchées de l'Ukraine. La semaine dernière, le symbolique centième convoi interinstitutions de 2023 a atteint Chasiv Yar. Tout au long de l'année, ces convois ont apporté une aide

cruciale à près de 400 000 personnes dans les communautés durement touchées se trouvant en première ligne, dans des régions allant de Kharkiv, Donetsk et Zaporizhzhia à Dnipro, Kherson et Sumy. Ce soutien a été considérablement renforcé par les livraisons assurées par de petites organisations indépendantes. Ces livraisons se sont déroulées sur fond d'obstacles importants, parmi lesquels le manque d'accès humanitaire le long de la ligne de front dans les régions de Donetsk, Luhansk, Kherson et Zaporizhzhia est resté le plus grand défi.

À ce stade, je me dois de souligner qu'en vertu du droit international humanitaire, l'accès humanitaire doit être autorisé et facilité pour tous les civils dans le besoin, quel que soit l'endroit où ils vivent. Les obstructions qui privent les civils des éléments essentiels à leur survie sont contraires au droit international humanitaire. Une autre préoccupation majeure pour les populations qui se trouvent première ligne est la présence de mines terrestres et d'autres engins non explosés, qui causent des pertes tragiques évitables et entravent considérablement le relèvement de leurs communautés. La lutte antimines humanitaire est indispensable pour éviter de nouvelles victimes civiles, en particulier parmi les enfants.

Aucune de ces actions humanitaires vitales ne serait possible sans l'appui admirable des donateurs au plan de réponse humanitaire pour l'Ukraine, qui a reçu 2,3 milliards de dollars sur les 3,9 milliards requis en 2023. Mais le déficit de 1,6 milliard de dollars reste important. Cela signifie que des civils sont privés d'abris indispensables à leur survie. Les femmes, les filles et les garçons sont confrontés aux risques de violence et d'exploitation, tandis que les interruptions dans la fourniture de soins de santé primaires sûrs et vitaux mettent la vie des gens en danger. Les civils ne seront pas en mesure de protéger ou de rétablir leur production alimentaire et leurs moyens de subsistance, ce qui aggravera encore leur insécurité alimentaire. Il est crucial de continuer à fournir un appui financier pour soutenir les opérations humanitaires jusqu'à la fin de 2023 et en 2024, et aussi longtemps que les civils devront payer ce lourd tribut à la guerre.

Malgré les attaques continues contre les ports et les infrastructures céréalières évoquées par le Sous-Secrétaire général Jenča, les exportations depuis les ports ukrainiens de la mer Noire par les nouveaux corridors annoncés en août ont régulièrement augmenté. Selon les estimations de l'ONU, quelque 7 millions de tonnes de marchandises ont été transportées par ces corridors, dont environ 70 % seraient des céréales et d'autres denrées alimentaires. Si l'on tient compte des autres itinéraires, le

volume global des denrées alimentaires exportées depuis l'Ukraine le mois dernier était comparable à celui de novembre de l'année dernière.

Toutefois, les frappes aériennes et les mines marines posent toujours des risques importants, et les ports en eau profonde ukrainiens continuent de fonctionner bien en deçà de leur capacité. Le 16 novembre, un vraquier transportant du blé en partance d'Ukraine a été secoué par des explosions. Le navire n'a heureusement pas été gravement endommagé et a pu poursuivre sa route.

Le niveau des exportations agricoles de la Fédération de Russie, principalement via la mer Noire, reste élevé, le Ministère russe de l'agriculture prévoyant des récoltes de céréales très importantes en 2023. Le mois dernier, la Fédération de Russie a également signalé le transport d'une première tranche d'un total de 200 000 tonnes de dons de céréales promis à six pays africains.

L'Indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a poursuivi sa tendance à la baisse, en raison notamment de la chute des prix internationaux des céréales. Mais la volatilité persiste et nous continuons à insister sur la nécessité de veiller à ce que toutes les sources d'exportation de denrées alimentaires soient reliées de manière sûre et durable aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Le Secrétaire général continue d'œuvrer activement en ce sens.

Tant que l'Ukraine continuera d'être attaquée et restera en proie à un conflit, les conditions à l'origine d'une telle dévastation et de tant de souffrances, ainsi que leurs répercussions dans le monde entier, persisteront. Alors que l'année 2023 touche à sa fin et que 2024 approche, nous devons redoubler d'efforts pour éviter toute nouvelle escalade en Ukraine. Le Conseil doit s'unir pour faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à cette guerre tragique.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Rajasingham de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Jenča et M. Rajasingham pour leurs présentations.

La Russie poursuit la guerre d'agression qu'elle a lancée le 24 février 2022 contre l'Ukraine. La population fait face à un deuxième hiver de guerre. Un deuxième hiver au cours duquel la Russie continue de bombarder les infrastructures critiques du pays, au mépris du

droit international humanitaire. Le 25 novembre, jour de commémoration de l'Holodomor, 75 drones iraniens Shahed ont frappé Kyïv lors d'une attaque d'une ampleur inégalée depuis le début du conflit. Ces attaques se répètent presque chaque nuit. La campagne de frappes poursuit les mêmes objectifs que l'année dernière : plonger les civils dans l'effroi.

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, au cours de l'hiver dernier, les attaques russes ont laissé plus de 12 millions de personnes sans électricité, ou avec une alimentation limitée, pendant des semaines, par des températures glaciales, tout en perturbant l'approvisionnement en eau et les systèmes de chauffage. Le bilan humanitaire du conflit ne cesse de s'alourdir. Plus de 10 000 civils ont été tués à ce jour. Cette guerre a conduit au plus grand déplacement de population en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, avec 7,5 millions de réfugiés et 6,5 millions de déplacés. La Russie poursuit ses attaques contre les structures de santé : plus de 1 300 auraient été détruites, selon l'Organisation mondiale de la Santé.

La Russie continue de refuser l'accès des acteurs humanitaires aux quatre millions de civils des régions de Donetsk, Kherson, Luhansk et Zaporizhzhia. Nous l'exhortons à permettre l'accès de l'aide à ces régions. La France condamne les attaques russes contre le personnel humanitaire et elle salue le travail remarquable de l'ONU et des acteurs humanitaires dans ce contexte difficile.

La Russie continue à prendre en otage la sécurité alimentaire mondiale. Elle a suspendu unilatéralement sa participation à l'Initiative de la mer Noire le 17 juillet dernier. Depuis, elle bombarde de manière systématique les infrastructures céréalières et portuaires ukrainiennes. La France condamne ces frappes et elle soutient les efforts de l'ONU pour rétablir un couloir d'exportation sécurisé en mer Noire, à destination des pays vulnérables. La France continue, avec ses partenaires européens, d'agir pour permettre les exportations de céréales ukrainiennes, notamment dans le cadre des corridors de solidarité. Elle est également mobilisée dans le cadre de l'initiative « Grain from Ukraine ». La France soutient à cet égard l'acheminement, via le Programme alimentaire mondial et ses partenaires, de 25 000 tonnes de céréales à destination du Nigéria, et de 32 000 tonnes de céréales à destination du Soudan, pour un montant de 8,3 millions d'euros. À Kyïv, le 25 novembre, nous avons annoncé une nouvelle contribution de 3 millions d'euros pour la livraison de céréales ukrainiennes vers des pays particulièrement impactés par la crise, en plus des opérations de livraisons

de céréales que nous avons déjà soutenues pour le Nigéria, le Soudan, la Somalie et le Yémen.

La France continuera de se tenir aux côtés de l'Ukraine et de la population ukrainienne en lui apportant tout le soutien nécessaire à l'exercice de son droit à la légitime défense, en vue de rétablir son intégrité territoriale et sa souveraineté.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča et le Directeur de la Division de la coordination Rajasingham des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Depuis février 2022, la guerre d'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine a fait près de 10 000 morts et plus de 18 000 blessés parmi les civils et a provoqué le déplacement de plus de 6 millions de personnes. Ces chiffres sont effarants et ne cessent d'augmenter. L'agression de la Russie ne remet pas seulement en cause la Charte des Nations Unies ; elle entraîne aussi une crise humanitaire massive dont les conséquences dépassent largement les frontières de l'Europe. Nous avons entendu de la part de la Russie des raisons absurdes toujours plus nombreuses pour légitimer et poursuivre cette guerre injustifiée : la dénazification, l'OTAN, des agents pathogènes biologiques qui se propagent par les chauves-souris et les oiseaux, une croisade contre les satanistes, une mission humanitaire visant à protéger les russophones, et la russophobie. Et la liste continue. La Russie espère que les gens croiront à ses mensonges si elle les répète suffisamment. Mais, malgré ses tentatives de masquer ses ambitions impérialistes, la solution pour mettre fin à cette guerre a toujours été prosaïque, simple et directe : la Russie doit cesser son agression et se retirer du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

La communauté internationale ne doit pas fermer les yeux sur les tactiques de la Russie et ses agissements dans cette guerre. Non seulement la Russie commet des crimes de guerre odieux mais l'hiver dernier, elle a également cherché à détruire l'infrastructure énergétique de l'Ukraine et à priver la population de chauffage et d'électricité pendant la période la plus froide de l'année. Alors que nous entrons dans un nouvel hiver rude, nous nous attendons à ce que la Russie tente à nouveau sa chance. Nous avons déjà été témoins de frappes aériennes qui semblaient viser les systèmes de défense mis en place pour protéger les infrastructures énergétiques. Le jour où l'Ukraine commémorait la Grande Famine de 1932-1933, qui a tué plusieurs millions de personnes, la Russie a lancé une vaste attaque de drones contre Kyïv et d'autres villes. Nous pensons que cette attaque est un signe de ce

qui nous attend. De plus, la Russie porte atteinte à la sécurité maritime en compromettant la liberté et la sécurité de la navigation internationale. En harcelant et en menaçant les navires, en perturbant la navigation et en attaquant les infrastructures maritimes, la Russie pose des actes qui sont incompatibles avec les objectifs et les principes de l'Organisation maritime internationale, tels qu'ils sont énoncés à l'article premier de la Convention qui en porte création. La sécurité et la sûreté de la navigation sont indispensables pour maintenir l'intégrité des chaînes d'approvisionnement mondiales. Malgré cela, la Russie continue de lancer presque chaque jour des attaques de drones et de missiles contre les infrastructures maritimes, les ports et les installations de stockage de céréales de l'Ukraine. Elle a menacé et frappé des navires commerciaux en mer Noire et a saisi des navires de recherche et de sauvetage, ainsi que leurs équipages.

Depuis que Moscou s'est retirée unilatéralement de l'Initiative de la mer Noire, elle a détruit plus de 300 000 tonnes de céréales, qui auraient permis de nourrir environ 15 millions de personnes pendant un mois. C'est uniquement grâce aux efforts de l'Ukraine et de ses partenaires que le couloir humanitaire de la mer Noire a été ouvert et qu'il est à nouveau possible d'exporter des denrées alimentaires, ce qui a permis de fournir plus de 6,3 millions de tonnes de céréales et d'autres marchandises aux marchés internationaux depuis le mois d'août. Ces exportations massives attestent de la demande mondiale de céréales ukrainiennes. Aujourd'hui, les marins en mer Noire et en mer d'Azov prennent des risques considérables pour faciliter la circulation des vivres et des marchandises de l'Ukraine vers le reste du monde. Les marchés alimentaires mondiaux sont plus volatils, moins stables et moins résilients, ce qui compromet l'accès aux denrées alimentaires ailleurs dans le monde. En s'emparant d'une plus grande part des marchés céréaliers mondiaux aux dépens de l'Ukraine, la Russie accroît sa capacité de tirer parti de ses exportations agricoles pour obtenir des avantages politiques auprès des nations qui dépendent d'elle aujourd'hui pour s'alimenter. Compte tenu de son mépris flagrant pour la sécurité et la liberté des mers, il n'est pas surprenant que, pour la première fois depuis 1960, la Russie n'ait pas été réélue au Conseil de l'Organisation maritime internationale.

Chaque séance du Conseil de sécurité nous rappelle que nous devons continuer d'œuvrer en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine qui soit conforme à la Charte des Nations Unies. Nous sommes vivement reconnaissants à l'Ukraine et aux si nombreux pays dans le monde qui s'efforcent d'atténuer les effets humanitaires

et économiques négatifs de la crise alimentaire mondiale exacerbée par la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča et le Directeur Rajasingham de leurs exposés.

L'agression militaire injustifiée et non provoquée de la Russie contre l'Ukraine se poursuit. Les souffrances des civils et la destruction des infrastructures civiles en Ukraine persistent et les besoins humanitaires de la population ne font qu'empirer. Les conséquences de cette agression militaire, qui sont d'une ampleur sans précédent pour l'Europe en ce siècle, donnent lieu à des souffrances humaines et à la mort de civils innocents, à la destruction délibérée d'infrastructures vitales et à des déplacements massifs de population, en Ukraine et ailleurs. Des millions de personnes n'ont pas accès aux services de base, notamment l'eau, l'électricité et le chauffage, tandis que les réserves alimentaires s'amenuisent. L'hiver ne fera qu'exacerber une situation déjà difficile. Il est essentiel de garantir un accès sûr aux organisations humanitaires, afin qu'elles puissent livrer les articles de secours et évacuer en toute sécurité les zones attaquées. Alors que cette année touche à son terme et que rien ne laisse présager la fin de cette guerre, nous craignons que des millions de personnes restent déplacées à l'intérieur de l'Ukraine en 2024, sachant que près de 6 millions d'autres sont réfugiées à l'extérieur du pays. Par ailleurs, on a également recensé des attaques contre des installations médicales, des écoles et d'autres infrastructures, attaques qui constituent une violation flagrante du droit international humanitaire.

La situation des civils, et des enfants en particulier, reste difficile. Selon un rapport récent du Bureau du Procureur général de l'Ukraine, 512 enfants ont été tués et plus de 1 152 blessés en Ukraine depuis le début de l'invasion russe. Des informations crédibles indiquent que les forces russes ont transféré de force jusqu'à 1,6 million de réfugiés ukrainiens vers le territoire russe. Selon des groupes de défense des droits humains, nombre d'entre eux ont été contraints de renoncer à leur nationalité ukrainienne. Bien que la Russie tente de faire passer ses actions pour des évacuations humanitaires, les transferts forcés constituent un crime de guerre au regard du droit international. Plusieurs rapports ont mis en évidence des preuves incontestables que les autorités russes ont commis un large éventail de violations, dont beaucoup constituent des crimes de guerre. Parmi ces violations figurent des homicides volontaires, des attaques contre les civils, des

détentions illégales, des actes de torture, des viols, des violences sexuelles, ainsi que des transferts forcés et des déportations d'enfants.

Le Programme alimentaire mondial estime qu'un ménage ukrainien sur trois se trouve en situation d'insécurité alimentaire, et la situation est pire dans certaines régions de l'est et du sud. La guerre continue d'avoir de profondes répercussions humanitaires bien au-delà de l'Ukraine, à travers l'Europe et le monde, en particulier depuis que la Russie a mis fin à l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens. Cette décision, qui perturbe sérieusement l'approvisionnement en céréales et autres aliments de base en provenance de l'Ukraine, touche de nombreux pays et régions du monde qui sont déjà confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. Nous saluons les efforts déployés par l'Ukraine pour poursuivre l'exportation de céréales à partir des ports ukrainiens en passant par le couloir humanitaire de la mer Noire.

La Russie doit mettre fin à la guerre qu'elle a déclenchée sans aucune justification. Elle doit cesser son agression, qui détruit délibérément son voisin. Et elle doit mettre fin à une aventure dangereuse qui continue de tuer des innocents et qui met en péril l'architecture de la sécurité européenne. C'est le seul moyen d'œuvrer en faveur d'une paix juste et durable, fondée sur la Charte des Nations Unies et sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča et le Directeur Rajasingham de leurs exposés.

La crise en Ukraine se prolonge, ce qui a entraîné la destruction à grande échelle de nombreuses infrastructures, et les réparations progressent lentement. La Chine est profondément préoccupée par les récentes conditions météorologiques extrêmes en Ukraine, en Russie, dans les pays de la mer Noire et dans d'autres pays qui ont été touchés par des tempêtes de neige sans précédent, qui ont perturbé les transports et l'approvisionnement en électricité, et qui ont fait des morts et des blessés parmi les civils. La communauté internationale et les organismes humanitaires doivent intensifier leurs efforts humanitaires afin que les populations vivant dans les zones touchées par le conflit puissent passer l'hiver en toute sécurité.

Selon des institutions faisant autorité, la croissance économique mondiale continuera de ralentir l'année prochaine et atteindra son niveau le plus bas depuis 2020,

ce qui s'explique en grande partie par les graves conséquences des conflits géopolitiques. Je voudrais souligner une fois encore que la prolongation et la complication de la crise ukrainienne ne sont dans l'intérêt d'aucune partie, et que la communauté internationale doit œuvrer de concert pour réduire au minimum les retombées négatives de la crise, pour maintenir la sécurité alimentaire, énergétique et financière mondiale, et pour assurer la stabilité et le bon fonctionnement des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales.

La position de la Chine sur la question de l'Ukraine reste inchangée. Nous avons toujours été du côté de la paix et du dialogue, et nous avons toujours été déterminés à favoriser la paix et à promouvoir les pourparlers, en vue de parvenir à un cessez-le-feu et de mettre fin à la guerre le plus rapidement possible. Il n'y a pas de gagnants dans les conflits et les guerres. Nous appelons toutes les parties à adopter une attitude calme et pragmatique et à redoubler d'efforts en faveur de la paix afin de mettre fin aux combats le plus rapidement possible. La Chine continuera de collaborer avec toutes les parties et d'œuvrer sans relâche pour promouvoir un règlement politique de la crise.

M. Biang (Gabon) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča et le Directeur Rajasingham pour leurs exposés édifiants.

Des milliers de personnes en Ukraine sont dans le besoin d'une aide humanitaire. Du fait de la baisse des températures et de la poursuite des combats, ces besoins vont grandissant, nonobstant le plan d'intervention hivernal qui court jusqu'en mars 2024. Sur les 3,9 milliards de dollars requis, 2,2 milliards seulement ont été reçus à cet effet, soit des besoins de financement de l'ordre de 44 % restant dus pour couvrir la totalité des besoins du moment. Il va sans dire que les évaluations et les projections sur les besoins ne peuvent être qu'indicatives, puisque la situation reste tributaire de facteurs multiples, tels que l'évolution des combats sur le terrain, les intempéries ou encore des facteurs humains. L'augmentation des besoins humanitaires est en effet directement liée au fait que les populations et les infrastructures civiles, dont des infrastructures essentielles, continuent d'être les cibles d'attaques par bombe, contraignant de nombreux civils à fuir leurs lieux d'habitation.

Il est important de rappeler que la guerre n'est pas une situation de non-droit et que les belligérants sont tenus de respecter leurs engagements en vertu du droit international humanitaire, en particulier les Conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels. Les belligérants ont la responsabilité de protéger, sans

discrimination, les populations qui ne prennent pas part aux combats, les infrastructures essentielles, les personnels humanitaires, ainsi que les blessés de guerre. Les belligérants doivent également faciliter l'accès sans entrave des secours humanitaires aux personnes dans le besoin, et en particulier aux femmes et aux enfants, qui continuent de payer le prix fort dans cette guerre.

Nous sommes alarmés par les attaques contre les infrastructures de santé, contre les établissements d'enseignement, et contre les installations agricoles. De telles attaques ne sont pas acceptables, surtout dans un contexte mondial marqué par des besoins humanitaires en constante augmentation et où les chaînes d'approvisionnement alimentaires connaissent des perturbations de nature à aggraver la sécurité alimentaire des pays ou des régions déjà vulnérables.

Mon pays souligne la nécessité urgente de prévenir tout incident grave, en redoublant de vigilance dans la protection des installations énergétiques. L'incident survenu il y a quelques jours, suite à une interruption de l'alimentation électrique de la centrale de Zaporizhzhia, a en effet évité de justesse une catastrophe qui aurait pu être fatale.

En outre, les suites de la destruction du barrage de Kakhovka doivent être traitées avec diligence, dans le but de réparer les nombreux dommages subis par les populations de cette région, d'aider ces dernières à se prémunir des risques environnementaux et de leur permettre, à terme, de reprendre leurs activités, notamment les activités agricoles, de pêche ou de foresterie, sans craindre pour leur santé.

Nous appelons également les belligérants à ne pas recourir aux armes de destruction massive aux effets indiscriminés, telles que les mines, les armes à sous-munitions ou autres armes téléguidées.

Mon pays appelle l'ensemble des parties à s'investir dans la recherche d'une solution diplomatique. Nous encourageons les pays de la région et les organisations régionales et sous-régionales à faire prévaloir le dialogue entre les parties, à rebâtir la confiance et rétablir la communication. Chaque jour qui passe est un jour de trop et chaque mort est de trop.

Je voudrais conclure en réitérant l'appel de mon pays aux pays qui exercent une influence sur les belligérants à les amener à privilégier les canaux de la diplomatie et des négociations de bonne foi afin de donner une chance à la paix et à la coexistence pacifique.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča et le Directeur Rajasingham pour leurs exposés et leur travail inlassable en Ukraine et au-delà.

L'agression militaire russe contre son pays voisin se poursuit sans relâche. Il y a 10 jours, et juste après qu'une nouvelle vague d'attaques de drones eut touché la capitale Kyïv, le Président de la Confédération suisse a souligné sur place notre engagement en faveur d'une paix globale, juste et durable en Ukraine. Je me fais l'écho de ses propos. La Suisse reste solidaire des citoyennes et citoyens ukrainiens, aujourd'hui et à long terme. Qu'il me soit permis de souligner trois points qui sont au cœur de notre engagement.

Premièrement, il est essentiel de continuer à soutenir les actions humanitaires et les projets de relèvement rapide. Près de 18 millions de personnes, soit près de la moitié de la population actuelle de l'Ukraine, en dépendent. L'arrivée de l'hiver, aggravée par de nouvelles attaques russes contre des infrastructures essentielles, a un impact majeur sur la population civile. Des millions de personnes souffrent de coupures d'électricité, de chauffage ou d'eau. Le centième convoi humanitaire interinstitutions de l'année, envoyé la semaine dernière, témoigne des efforts inlassables des organisations humanitaires. Le manque d'accès humanitaire aux territoires ukrainiens sous contrôle russe, malgré les immenses besoins des civils, est profondément préoccupant. La Suisse contribue au plan d'intervention hivernal de l'ONU en Ukraine et fournit une aide spécifique durant l'hiver pour assurer une protection vitale, des conditions de vie dignes et la sécurité des services d'électricité et de chauffage.

Deuxièmement, la population civile doit être protégée. Au moins 10 000 civils ont été tués et plus de 18 500 blessés depuis février 2022. Les frappes aériennes russes en cours continuent d'alourdir ce bilan. Nous recevons des rapports presque quotidiens d'attaques qui détruisent ou endommagent des maisons, des écoles et d'autres infrastructures civiles dans toute l'Ukraine. Au cours des dernières semaines, des attaques ont notamment touché des hôpitaux à Selydove, dans la région de Donetsk, ainsi que dans la ville de Kherson. Les établissements et le personnel sanitaires bénéficient d'une protection spéciale en vertu du droit international humanitaire. Celui-ci s'applique à toutes les parties, dans tous les conflits armés, et doit être strictement respecté en toutes circonstances.

Troisièmement, la sécurité alimentaire en Ukraine et dans le monde doit être renforcée. La Suisse se félicite de l'initiative « Grain from Ukraine » du Président

Zelensky ainsi que de la mise en place du couloir humanitaire de la mer Noire. Nous saluons également les efforts continus de l'ONU pour faciliter les exportations sans entrave et soulignons l'importance des corridors de solidarité entre l'Union européenne et l'Ukraine. Un commerce ouvert et ininterrompu est la base de l'acheminement de l'aide alimentaire humanitaire dans le monde entier. Nous réitérons notre déception face à la suspension par la Russie de l'Initiative de la mer Noire et condamnons les attaques détruisant les infrastructures cérésières et portuaires ukrainiennes. La Suisse reste déterminée à lutter contre l'insécurité alimentaire, notamment en soutenant le travail du Programme alimentaire mondial et en donnant la priorité au déminage humanitaire en Ukraine, y compris le nettoyage des terres agricoles.

Les efforts humanitaires, la protection des civils et la sécurité alimentaire mondiale doivent être au premier plan du programme international. La Suisse reste fortement engagée en faveur de ces objectifs, dans ce contexte autant que dans d'autres. Toutefois, pour trouver des solutions durables en Ukraine, nous appelons avant tout la Russie à cesser immédiatement son agression militaire.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča et le Directeur Rajasingham de leurs exposés et je souhaite la bienvenue au représentant de l'Ukraine à la présente séance.

Le Brésil demeure profondément préoccupé par la crise humanitaire actuelle en Ukraine, notamment les pertes civiles qui se poursuivent, la souffrance des réfugiés et des personnes déplacées et la destruction des infrastructures civiles. Nous exprimons notre plus profonde solidarité avec toutes les personnes touchées et condamnons fermement les attaques contre les infrastructures civiles, y compris les réseaux énergétiques et de transport et les installations portuaires. Il est impératif que toutes les parties désamorcent les hostilités, donnent la priorité à la protection des civils et respectent le droit international humanitaire. Le conflit a des conséquences directes sur la sécurité alimentaire internationale, perturbant des voies majeures d'approvisionnement en céréales, et il touche déjà des millions de personnes, en particulier dans les pays en développement. Nous demandons instamment à toutes les parties de garantir le passage en toute sécurité des exportations de céréales, et nous renouvelons notre appui à la reprise de l'Initiative de la mer Noire, qui est une mesure essentielle pour atténuer les risques liés à la sécurité alimentaire.

Malheureusement, le Conseil de sécurité se réunit une fois de plus alors que le dialogue est à l'arrêt et que

la situation ne montre aucun signe de désescalade. Les hostilités prolongées ont infligé des souffrances considérables à la population civile et il existe un risque croissant de répercussions plus larges. La quête de paix est une responsabilité collective qui incombe à tous les acteurs de la communauté internationale. Le Brésil salue l'intensification des efforts à cet effet et est disposé à contribuer activement aux initiatives de paix dès que les parties seront prêtes à rétablir le dialogue, directement ou par l'entremise de parties tierces. Nous exhortons donc toutes les parties à participer sans délai à des négociations pragmatiques, avec le soutien de parties tierces et par les différents moyens prévus à l'Article 33 de la Charte des Nations Unies.

Malgré les difficultés, le Brésil est convaincu qu'il est toujours possible de faire la paix. Nous devons nous efforcer de mettre fin aux souffrances et aux destructions causées par le conflit. En menant une action concertée, la communauté internationale peut et doit jouer un rôle décisif pour guider les parties vers un règlement pacifique. Nous réaffirmons notre ferme attachement à une paix juste et durable, fondée sur les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et prenant en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča et le Directeur Rajasingham des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui et du travail qu'accomplissent leurs équipes.

Il y a près de deux ans que la Russie a envahi l'Ukraine, illégalement et brutalement. La Russie a tué des hommes, des femmes et des enfants ukrainiens et les a privés de leur avenir. La Russie a blessé des hommes, des femmes et des enfants et a détruit les hôpitaux où ils pouvaient se faire soigner. La Russie a détruit des infrastructures civiles – hôpitaux, écoles, maisons, terrains de jeu, théâtres, routes et voies ferrées. Alors que l'hiver approche, la Russie cible à présent les infrastructures énergétiques de l'Ukraine. Toutefois, la Russie n'a pas brisé l'esprit ou la détermination du peuple ukrainien, ni notre volonté de le soutenir.

Premièrement, nous saluons le travail réalisé par les organisations et les réseaux de bénévoles ukrainiens qui fournissent une aide humanitaire vitale. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays a rencontré des représentants de certaines de ces organisations lors de sa récente visite en Ukraine et a été frappé par leur courage.

Nous continuerons à soutenir leurs travaux et nous invitons l'ONU et nos autres collègues à faire de même.

Deuxièmement, comme nous l'avons entendu, plus de 17 millions d'Ukrainiens ont besoin d'une aide humanitaire, mais la Russie continue d'interdire et de bloquer l'accès humanitaire à des millions d'Ukrainiens vivant dans les territoires qui sont temporairement sous son contrôle, laissant ces personnes à court de nourriture, d'eau et de carburant à l'approche de l'hiver. Nous appelons donc la Russie à respecter pleinement les obligations que lui impose le droit international humanitaire, en permettant aux acteurs humanitaires d'opérer en toute sécurité dans ces zones et de fournir une aide à des millions de personnes dans le besoin.

Troisièmement, comme d'autres, nous avons salué l'ouverture d'un couloir maritime en mer Noire, qui a permis à l'Ukraine de fournir 5 millions de tonnes de céréales aux marchés mondiaux. Les tentatives de la Russie d'empêcher l'Ukraine d'exporter ses céréales en attaquant ses ports, rançonnant ainsi l'approvisionnement alimentaire mondial, ont échoué. Nous continuerons de collaborer avec l'Ukraine et d'autres partenaires pour garantir la sécurité de ce couloir et protéger la sécurité alimentaire mondiale.

La Russie a causé des souffrances humanitaires en envahissant l'Ukraine, et c'est pourquoi nous l'exhortons une fois de plus à mettre immédiatement fin à sa guerre en se retirant du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, M. Jenča, et le Directeur de la Division de la coordination du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M. Rajasingham, de leurs exposés riches en informations.

Alors que la situation au Moyen-Orient retient l'attention du monde entier, la situation actuelle en Ukraine, comme nous l'avons entendu, nécessite l'appui indéfectible de la communauté internationale afin de nous permettre d'amorcer un tournant et de laisser derrière nous les ravages de la guerre pour nous engager dans des échanges constructifs en faveur de la paix en Ukraine. La guerre menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine a fait plus de 28 000 victimes civiles et entraîné le déplacement de quelque 10 millions de personnes, des violations flagrantes des droits humains et des destructions massives d'infrastructures civiles, notamment les

infrastructures énergétiques de l'Ukraine. Nous sommes également conscients des effets qu'elle entraîne sur les systèmes mondiaux relatifs à l'alimentation, à l'énergie et au carburant, ainsi que de ses répercussions sur les économies du monde entier.

Nous trouvons extrêmement regrettable que des enfants aient à subir des traumatismes physiques et psychologiques dus à la guerre. Les conséquences de la guerre sur leurs expériences vécues se feront longtemps sentir et nécessiteront que nous mobilisions d'importantes ressources et déployions des efforts considérables pour leur rétablissement. Nous pensons que comme les autres enfants du monde entier, les enfants d'Ukraine méritent mieux. Ils méritent d'être protégés et que leurs droits soient défendus.

Nous demeurons préoccupés par les affrontements qui se poursuivent sur de nombreuses lignes de front, en particulier à l'heure où les conditions hivernales limitent la capacité de réaction des populations touchées, en particulier les femmes, les jeunes enfants, les personnes âgées et les malades. Par conséquent, nous sommes guidés par les principes fondamentaux du droit international humanitaire en appelant les parties belligérantes à s'abstenir de prendre encore pour cible les civils et les infrastructures civiles. Toutes les parties doivent s'efforcer de respecter les principes de distinction, de proportionnalité et de nécessité militaire afin d'éviter de nuire à des personnes innocentes.

Nous saluons la détermination des travailleurs humanitaires à contribuer à sauver des vies, en prenant des risques considérables et au péril de leur vie, et nous saisissons cette occasion pour demander instamment, une nouvelle fois, un accès sans entrave de l'aide humanitaire à toutes les zones où les populations ont besoin de produits de première nécessité, notamment des denrées alimentaires, de l'eau, des médicaments, des tentes, des vêtements chauds et du chauffage, alors que les températures continuent de descendre en dessous de zéro.

Ma délégation est pleinement convaincue que la violence n'est pas la solution et qu'il est plus que temps de mettre fin à la guerre. Le Ghana estime que la paix en Ukraine est réalisable et réaffirme donc la nécessité de la diplomatie et du dialogue en vue d'obtenir une cessation immédiate des hostilités et de parvenir à un règlement durable et global qui soit conforme aux principes du droit international ainsi qu'aux buts énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Pour terminer, nous appelons une nouvelle fois la Fédération de Russie à mettre fin à la guerre en retirant immédiatement et sans condition toutes ses forces de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, M. Miroslav Jenča, et le Directeur de la Division de la coordination du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M. Ramesh Rajasingham, de leurs éclairages sur cette question importante.

Le conflit qui oppose la Russie et l'Ukraine depuis 22 mois aurait fait des milliers de victimes civiles et des centaines de milliers de victimes militaires. Il est regrettable de constater que la situation sur le terrain se détériore, malgré toutes nos demandes de cessation des hostilités, tant au sein du Conseil de sécurité qu'ailleurs.

Les répercussions commencent à être catastrophiques. Ce conflit a un coût énorme, en particulier pour ce qui est de la sécurité civile. En fait, le principal résultat de ce conflit, ce sont les énormes souffrances humaines, caractérisées par une crise humanitaire qui s'accompagne de déplacements internes à très grande échelle, d'une insécurité alimentaire, de violations des droits humains, de la destruction d'infrastructures civiles, de morts et de blessés, et d'une course aux armements, entre autres.

Le conflit en Ukraine fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales. Malheureusement, les possibilités de paix deviennent de plus en plus illusoire au fur et à mesure que le conflit se prolonge. La situation sur le terrain tend à s'aggraver, avec des conséquences multidimensionnelles aux niveaux local, régional et international. Dans ce contexte, nous ne cessons de répéter qu'une solution militaire à ce conflit n'est pas viable.

La situation en Ukraine s'aggrave, et l'augmentation des déplacements de population, la destruction des infrastructures de base et la perturbation des activités agricoles et de la production alimentaire en sont les conséquences regrettables. La violence contre les civils et les restrictions à la liberté de circulation, ainsi que l'augmentation de la demande d'aide humanitaire et le déclin économique sont autant de facteurs qui mettent à très rude épreuve nos capacités communes d'assistance.

La situation humanitaire est désastreuse et devrait encore se détériorer en raison des problèmes supplémentaires qui se poseront avec l'arrivée de l'hiver. Malgré cette situation très inquiétante, nous pensons que la reprise de

l'Initiative de la mer Noire doit être réenvisagée, car elle pourrait servir de point de départ crédible et concret d'un dialogue pour le bien commun. Nous sommes convaincus que les deux parties au conflit doivent être encouragées à régler ce différend au moyen de négociations politiques. Il est indispensable et urgent d'instaurer un climat de confiance.

Nous devons, même si ce n'est pas facile, passer d'une perspective de confrontation à une perspective de coopération, dans les mots et dans les actes. L'ONU doit jouer un rôle essentiel à cet égard. Dans cet esprit, tout en réaffirmant sa position sur ce conflit, fondée sur les principes, le Mozambique appelle les parties concernées à prendre les mesures suivantes : premièrement, faire respecter une cessation immédiate des hostilités ; deuxièmement, reprendre des négociations directes sans conditions préalables et de bonne foi ; et, enfin, adopter une approche constructive, inclusive et axée sur les résultats, en privilégiant les avantages mutuels.

Pour terminer, je voudrais dire qu'à notre humble avis, les mesures qui précèdent constituent le moyen le plus efficace et le plus viable de trouver une solution commune, acceptable et durable à ce conflit.

M. Yamanaka (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la France d'avoir demandé la tenue de la présente séance, qui nous donne l'occasion de réaffirmer notre solidarité avec le peuple ukrainien. Je tiens également à remercier M. Jenča et M. Rajasingham de leurs exposés très inquiétants.

Un deuxième hiver s'installe depuis que la Russie a lancé sa guerre d'agression non provoquée. En Ukraine, il commence à neiger abondamment et les températures sont en chute libre. Récemment, une tempête de neige aurait causé la mort de plusieurs personnes. La poursuite des attaques de la Russie contre les installations énergétiques pourrait contraindre les civils à faire des choix difficiles, par exemple entre le chauffage et d'autres services essentiels, au cours des prochains mois.

Le Japon craint fortement que la situation humanitaire déjà désastreuse en Ukraine ne s'aggrave encore cet hiver. Nous ne pouvons tolérer que l'hiver soit à nouveau utilisé comme une arme. En septembre dernier, avant qu'un véritable froid hivernal ne s'installe, le Japon a fourni deux autotransformateurs électriques à l'Ukraine, et il prévoit de lui en fournir 10 autres, pour contribuer au rétablissement et au renforcement de l'alimentation électrique dans le pays. Le Japon a également l'intention de lui fournir trois turbines à gaz d'ici la fin de l'année, et

des procédures d'achat sont en cours pour deux autres. Une fois livrés, ces autotransformateurs électriques et turbines à gaz devraient bénéficier à plus de 5,5 millions de personnes en Ukraine. Le Japon est également profondément préoccupé par le mépris flagrant de la Russie pour le droit international humanitaire. Les dispositions du droit international humanitaire ne sont pas facultatives, mais constituent des obligations pour les parties à un conflit, qui sont tenues de les respecter, sans quoi elles doivent rendre des comptes. Le Japon ne tolérera pas l'impunité pour les auteurs de violations du droit international humanitaire, qui doivent être identifiés et répondre de leurs actes.

Le bilan des victimes civiles en Ukraine vérifié par l'Organisation des Nations Unies dépasse les 10 000 morts, dont plus de 560 enfants. Les chiffres réels pourraient être beaucoup plus élevés. Pourquoi devons-nous marquer un jalon aussi sombre ? Pourquoi ces innocents ont-ils dû mourir ? Pourquoi ceux qui ont survécu doivent-ils endurer davantage de destruction ? La réponse à ces questions est évidente. Sans la guerre d'agression illégale de la Russie, nous n'aurions pas été confrontés à des questions aussi affligeantes. Une fois encore, nous demandons instamment à la Russie de se retirer immédiatement et sans condition de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et de s'abstenir de commettre de nouvelles atrocités. Le peuple ukrainien fait face à un nouvel hiver de guerre meurtrier. Le Japon restera solidaire des Ukrainiennes et des Ukrainiens jusqu'à ce qu'ils puissent enfin profiter de la chaleur d'un printemps de paix, qu'ils méritent tous.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Avant de commencer ma déclaration, je voudrais redire notre désaccord fondamental avec le nombre excessif de délégations invitées à la séance d'aujourd'hui en vertu des articles 37 et 39. Nous pensons qu'il aurait été préférable et plus logique d'en autoriser deux, l'Ukraine et l'Union européenne, comme la présidence chinoise l'a judicieusement fait en novembre, étant entendu que toutes les autres délégations qui le souhaitent peuvent toujours envoyer leurs déclarations au Conseil par écrit. Les trois autres délégations admises aujourd'hui sont membres de l'OTAN et de l'Union européenne, qui ont convenu d'approches communes à l'égard de l'Ukraine. Il est évident que leurs déclarations n'apporteront aucune valeur ajoutée, comme ce fut le cas dans le passé. À chaque fois, le Conseil est contraint de perdre son temps à écouter les déclarations copiées-collées que les membres subalternes de l'OTAN et de l'Union européenne lisent devant les caméras pour « cocher des cases » et dans leur propre

intérêt politique. Cela sape l'autorité du Conseil de sécurité, Monsieur le Président.

Nous venons d'entendre les exposés de M. Miroslav Jenča et de M. Ramesh Rajasingham, d'où il ressort que rien d'extraordinaire ne s'est produit en Ukraine qui nécessite une séance publique du Conseil de sécurité. Par le passé, on invoquait au moins comme motifs de ces séances des tragédies survenues dans les zones résidentielles des villes ukrainiennes, qui étaient attribuées sans fondement aux forces armées russes et dont il s'est avéré par la suite qu'elles étaient dues aux systèmes ukrainiens de défense antimissile déployés à proximité de biens de caractère civil, en violation du droit international humanitaire. On a également essayé de faire passer pour des tragédies les attaques que nous avons menées contre des entrepôts des formes armées de l'Ukraine déguisés en supermarchés, en silos à grains et en installations portuaires, ou encore contre des zones où des soldats du régime de Kiev ou des mercenaires étrangers étaient stationnés dans des hôtels, des auberges et des centres de loisirs. La vérité, bien sûr, est toujours apparue plus tard, soit par les images d'explosion de munitions publiées par les Ukrainiens sur les réseaux sociaux, soit par les nombreux avis nécrologiques de militants et de nationalistes liquidés publiés sur ces mêmes réseaux.

Aujourd'hui, nos collègues occidentaux n'ont même pas trouvé de justification aussi ténue. Mais il est important pour eux de maintenir la question ukrainienne en vie au sein du Conseil de sécurité par tous les moyens nécessaires et, pour ce faire, ils ont besoin que nous nous réunissions de temps en temps dans cette salle. Même si cela semble cynique dans la mesure où ces mêmes pays continuent de refuser de voir la véritable catastrophe humanitaire en cours causée par les actions d'Israël dans la bande de Gaza, où, comme l'a dit le Secrétaire général, en l'espace de deux mois, plus d'enfants sont morts que dans n'importe quel autre conflit depuis qu'il est entré en fonction. Il a même qualifié Gaza de cimetière d'enfants. Toutefois, selon la logique perverse des pays occidentaux, cela ne justifie pas l'examen de la question au Conseil de sécurité, car ce sujet leur est défavorable en termes géopolitiques et présente leur allié stratégique sous un jour défavorable. Ils préfèrent donc que nous tenions des séances au Conseil de sécurité sur l'Ukraine afin de promouvoir des invectives antirusses, ou sur la Syrie afin d'entretenir des récits antisyriniens, ce qui se produit lors des séances complètement inutiles mais régulières du Conseil sur le dossier des armes chimiques en Syrie.

Les États-Unis et leurs alliés se moquent éperdument des Ukrainiens, comme on l'a déjà constaté en avril de l'année dernière, lorsque l'ancien Premier Ministre britannique Boris Johnson et le Chef du Pentagone des États-Unis, Lloyd Austin, ont convaincu avec arrogance le chef du régime de Kiev de ne pas signer le projet de traité de paix avec la Russie, qui avait déjà été paraphé. Aujourd'hui, Kiev se mord les doigts, s'étant rendu compte que l'Ukraine ne peut plus obtenir de conditions de paix aussi favorables. Et nombreux sont ceux qui admettent déjà ouvertement l'évidence : pour éviter son effondrement inévitable, le régime de Kiev n'avait qu'à se conformer aux Accords de Minsk, c'est-à-dire se comporter envers ses propres citoyens comme n'importe quel État normal, qui se veut démocratique, à savoir cesser de les bombarder et de les tuer et leur accorder les mêmes droits à une identité nationale, culturelle et historique que les autres habitants de l'Ukraine.

Cependant, comme nous le savons aujourd'hui grâce à de nombreuses sources, un tel scénario n'était pas du goût des soutiens occidentaux du régime de Zelenskyy, qui ont organisé le coup d'État anticonstitutionnel à Maïdan il y a près de 10 ans. Comme l'ont admis l'ancienne Chancelière allemande Angela Merkel et l'ancien Président français François Hollande, ils n'ont pas passé sept ans à armer l'Ukraine et à la préparer à la guerre avec la Russie sous le couvert des Accords de Minsk pour permettre à nos deux peuples frères de vivre à nouveau en paix et en harmonie. Et nous retrouvons les bonnes vieilles méthodes coloniales. Nos collègues africains et asiatiques se souviennent très bien de la manière dont les anciennes métropoles européennes ont, pendant des décennies, divisé ses pays voisins et des peuples unis en utilisant des frontières artificielles, fomentant et provoquant des guerres et des conflits. Rien dans leur comportement n'a fondamentalement changé depuis, ni en Afrique, ni en Ukraine, qu'elles préparent depuis des années à jouer le rôle de pion dans leur lutte géopolitique contre la Russie. Si nous gardons en tête ce contexte géopolitique évident, comment s'étonner que, selon le témoignage récemment rapporté du compagnon d'armes de Zelenskyy, David Arakhamia, Boris Johnson ait dissuadé le chef de la junte de Kiev de faire la paix avec la Russie en prononçant les mots remarquables suivants : « Allons à la guerre ! ». Et le diplomate en chef de l'Union européenne, M. Borrell Fontelles, qui a proclamé que l'Europe était un « jardin fleuri » et qui a eu l'idée d'allouer de l'argent pour la guerre à partir du prétendu Fonds européen pour la paix, a également déclaré, en avril dernier, que « [c]ette guerre doit être gagnée sur le champ de bataille ».

Et donc, l'Ukraine a commencé à se battre et à promouvoir les slogans occidentaux délirants sur la nécessité d'infliger une défaite stratégique à la Russie. Elle en est déjà au point de manquer de soldats, que le régime de Zelenskyy utilise sans pitié comme chair à canon. Depuis longtemps déjà, les Ukrainiens appellent la mobilisation la « mobilisation de la mort », ou conscription pour la tombe. Personne ne veut aller vers une mort certaine et absurde, à tel point que la moyenne d'âge des mobilisés approche les 50 ans. L'autre jour, comme l'ont rapporté les médias ukrainiens, le premier groupe d'orphelins de 17 ans mobilisés ont achevé leur formation au centre de formation de la réserve de Haimadatska Sich. Ces orphelins étaient censés être utilisés exclusivement dans les zones arrière de la région de Kharkov, au sein de la 103^e brigade de défense territoriale. Cependant, comme d'habitude, les autorités ukrainiennes ont menti à tout le monde et, le 3 décembre, l'un des orphelins est mort sur la ligne de front, comme l'a annoncé le directeur de l'orphelinat sur les médias sociaux. En bref, et à l'instar du chef du Troisième Reich avant sa fin inévitable et peu glorieuse en mai 1945, Zelenskyy et consorts sont déjà en train de former une sorte de jeunesse hitlérienne. Il convient de noter que l'agonie du régime de Kiev et de son *Führer* est déjà si évidente que ses associés, tel un nœud de vipères, ont commencé à batailler pour le pouvoir et à prendre leurs distances avec leur chef. Ces deux dernières semaines, rares sont ceux au sein de l'entourage de Zelenskyy qui n'ont pas fuité dans les médias qu'une dictature brutale est en train d'émerger en Ukraine, que la corruption y est florissante, que de tragiques erreurs militaires sont commises et que, globalement, les choses ne vont pas dans le bon sens. Cela fait longtemps que nous le disons nous-mêmes dans les séances du Conseil de sécurité, mais ces révélations émanent à présent d'acteurs nationaux ukrainiens, comme M. Arakhamia, déjà cité, M. Arestovych, un ancien conseiller de Zelenskyy, ou M. Klitschko, le maire de Kiev. De plus, l'anarchie flagrante encouragée par Zelenskyy et sa clique dans leurs efforts pour détruire la foi orthodoxe canonique en Ukraine fait l'objet de critiques de plus en plus vives.

On en vient à se demander quand nos collègues occidentaux finiront par se rendre à l'évidence. Avec une obstination qui siérait à une cause plus digne, ils continuent d'utiliser l'argent de leurs contribuables pour investir dans le régime criminel et perclus de corruption de Kiev. Certains commencent lentement à y voir clair, mais on ne peut pas encore parler d'une tendance. C'est pourquoi nous avons proposé d'examiner, dans le cadre d'une séance distincte du Conseil de sécurité, le 11 décembre,

les incidences qu'ont les livraisons persistantes d'armes occidentales à l'Ukraine sur les perspectives d'un règlement pacifique de la crise ukrainienne. Et puisque nous commémorons en ce moment le dixième anniversaire des manifestations de Maïdan, à Kiev, à la suite desquelles l'Ukraine, aiguillonnée par les États-Unis et leurs alliés, s'est engagée sur une voie fatale qui n'allait pas dans le sens de ses intérêts nationaux, nous organisons également, le 8 décembre, une réunion selon la formule Arria à laquelle participeront certains acteurs de ces événements tragiques.

Pour terminer, étant donné qu'un certain nombre de délégations occidentales ont évoqué aujourd'hui, comme lors d'une séance précédente, le prétendu accord sur les céréales, et ont même accusé la Russie d'avoir quasiment provoqué une famine en Ukraine, je voudrais faire remarquer que si la situation des Ukrainiens était aussi désespérée que le décrivent nos collègues occidentaux, Kiev n'exporterait probablement pas ses céréales en si grandes quantités. Les experts estiment que, en 2022-2023, près de 50 millions de tonnes de céréales auront été exportées d'une Ukraine prétendument affamée. Entre janvier et août de cette année, les ventes de denrées alimentaires, principalement des céréales, notamment du blé et du maïs, se chiffrent à 14,6 milliards de dollars. Je pose donc la question : comment cette tendance concorde-t-elle avec les assertions de nos collègues occidentaux qui évoquent une nouvelle Grande Famine ukrainienne ? Si ces assertions sont fondées, alors ce sont eux précisément qui contribuent à cette famine, en poussant Kiev à fournir des céréales aux pays riches et bien nourris de l'Union européenne. Et dans ce cas, les transporteurs des pays d'Europe de l'Est, qui empêchent les camions de céréales ukrainiennes de franchir la frontière, luttent contre cette Grande famine en empêchant la nourriture de quitter ce pays prétendument affamé.

Quant aux perspectives de relance de l'Initiative de la mer Noire, nous avons exprimé notre position à plusieurs reprises. Sous le couvert de ce projet, le régime de Kiev nous a trompés, et l'a utilisé pour attaquer des installations russes directement depuis les couloirs humanitaires. Quant aux pays occidentaux, ils n'ont rien fait pour mettre en œuvre le mémorandum d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétariat de l'ONU, qui faisait partie intégrante de l'Initiative. Tant que le mémorandum ne sera pas respecté et que nous n'aurons pas reçu de garanties que l'Occident et le régime de Zelensky entendent dûment s'acquitter des dispositions de l'Initiative, il est hors de question de la relancer.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča et le Directeur Rajasingham de leurs exposés.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les récentes attaques menées par la Russie contre Kyïv, les plus importantes depuis le début de la guerre, ainsi que le violent pilonnage, dimanche, de la ville de Kherson. Ce ne sont là que deux frappes parmi les plus récentes, mais ces assauts sont quotidiens.

Les attaques contre les infrastructures civiles visent principalement à infliger plus de souffrances encore au peuple ukrainien et constituent une grave violation du droit international. Elles doivent cesser immédiatement. Nous exprimons une nouvelle fois notre plein appui aux processus qui ont été lancés pour faire en sorte que les auteurs de violations répondent de leurs actes. Tous les responsables et leurs complices doivent rendre des comptes.

Malte demeure profondément préoccupée par le sort des enfants, qui subissent toujours de plein fouet les conséquences de l'agression russe contre l'Ukraine. Le nombre de meurtres, de mutilations et d'attaques contre les écoles et les hôpitaux continue de battre tous les records. Nous appelons la Russie à mettre fin à ses attaques contre les écoles, les hôpitaux et les zones peuplées, à permettre à l'ONU et aux acteurs humanitaires d'accéder à tous les territoires, et à adopter et appliquer un plan d'action permettant de faire cesser et de prévenir les violations graves contre les enfants.

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine continue d'aggraver l'insécurité alimentaire mondiale. En se retirant de l'Initiative de la mer Noire et en menant des attaques systématiques contre les infrastructures portuaires et les entrepôts de céréales ukrainiens, la Russie sape les moyens de subsistance des Ukrainiens, déstabilise l'économie internationale et instrumentalise la nourriture.

L'augmentation des besoins humanitaires en Ukraine est une des conséquences de l'invasion russe. Aujourd'hui, une famille ukrainienne sur cinq est confrontée à la faim, et les communautés agricoles et productrices de denrées alimentaires sont les plus touchées. Vu que les terres agricoles de l'Ukraine sont potentiellement contaminées par des restes de guerre, il est impossible d'effectuer les travaux de récolte. Comme viennent de nous le dire les intervenants, l'hiver ne fera qu'envenimer les conditions humanitaires déjà désastreuses dans le pays.

D'après le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 31 attaques sur des installations cruciales pour la production et l'exportation de céréales en Ukraine ont été attestées. Ces attaques ont gravement endommagé plus de 160 infrastructures civiles et détruit plus de 300 000 tonnes de céréales.

En conséquence, l'exportation de cargaisons de céréales ukrainiennes vers les pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe a reculé de près de 3 millions de tonnes par mois. La crise alimentaire mondiale en est exacerbée, tout comme les souffrances de communautés déjà éprouvées par un accès insuffisant à la nourriture. Les corridors de solidarité, qui font partie de la réponse humanitaire de l'Union européenne, continueront de faciliter le transit et l'exportation de produits agricoles ukrainiens, par voie terrestre, vers les marchés mondiaux, et ont à ce jour permis d'en exporter plus de 57 millions de tonnes.

La sécurité, la stabilité et la liberté de navigation en mer Noire sont indispensables à la viabilité des exportations de céréales. Des cargos ont été menacés d'attaques dans les ports de la mer Noire et, le mois dernier, des incidents impliquant des navires civils ont fait des victimes. De tels agissements mettent gravement à mal la sécurité du transport maritime et font obstacle aux activités commerciales. Nous exhortons une nouvelle fois la Russie à respecter pleinement ses obligations internationales et à garantir la liberté de navigation en mer Noire.

Pour terminer, nous soulignons une fois encore notre conviction que la Russie doit immédiatement cesser toutes les hostilités en vue d'instaurer une paix juste et durable. Par-dessus tout, elle doit retirer complètement et sans condition toutes ses forces et tous ses équipements militaires de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Mme Matar (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants de leurs exposés circonstanciés.

Nous arrivons bientôt au terme de la deuxième année de guerre en Ukraine, et rien ne laisse présager une solution pacifique susceptible de mettre un terme aux souffrances du peuple ukrainien et à la grave crise humanitaire engendrée par le conflit.

La gravité de la situation est mise en relief par le nombre de déplacés, qui sont plus de 3,5 millions, et par le fait que près de 6 millions de personnes ont cherché refuge à l'étranger. Toutes ces personnes ont enduré des souffrances considérables dans leur quête de sûreté et de sécurité. Cela s'ajoute aux milliers de personnes qui

ont été tuées, aux familles qui ont été séparées et aux enfants qui ont été séparés de leurs parents. En outre, plus de 17 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Nous regrettons également que les combats en cours aient entraîné l'évacuation de civils, notamment d'enfants, de Donetsk et d'autres zones.

Les répercussions à long terme de ce conflit, en particulier sur les enfants, sont également préoccupantes : 3 800 établissements d'enseignement ont été endommagés ou détruits, l'éducation de 5 millions d'enfants a été perturbée et seuls 30 % des enfants ukrainiens sont scolarisés à temps plein. Cela signifie qu'une génération entière risque d'être privée de son droit à l'éducation, et que ces enfants ne pourront pas acquérir les compétences et les capacités qui leur permettraient de participer efficacement à la construction et au développement de leurs communautés à l'avenir.

Les graves dommages causés aux infrastructures de base en Ukraine soulèvent d'autres inquiétudes quant aux conditions de vie des civils et à leur accès aux services de base, en particulier pendant la saison hivernale actuelle.

Nous voudrions rappeler également la protection spéciale accordée par le droit humanitaire international aux membres du personnel médical et humanitaire dont l'activité est d'ordre exclusivement médical. Cela s'applique également à leurs moyens de transport, ainsi qu'aux hôpitaux et autres installations médicales.

Dans ce contexte, nous regrettons que l'aide fournie par une organisation non gouvernementale ait été endommagée lors de l'attaque lancée à Kherson le 4 décembre. Nous sommes également préoccupés par la poursuite des attaques contre les établissements de santé en Ukraine, en particulier près des lignes de front. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, plus de la moitié des attaques qui ont visé des établissements de santé dans le monde entre février 2022 et octobre 2023 se sont produites en Ukraine. Bien que les chiffres changent si l'on ajoute les attaques lancées contre les établissements de santé dans la bande de Gaza, cela ne change rien à la réalité préoccupante en Ukraine. Il est donc important d'exiger que toutes les parties à des conflits dans le monde respectent le droit humanitaire international, sans se soucier de savoir ceux qui violent ces lois, contre qui et où ces violations se produisent.

Les conflits armés dans le monde ont atteint leur paroxysme et les souffrances des civils ont dépassé ce qui peut être toléré ou contenu. Il est devenu de plus en plus urgent d'intensifier nos efforts au niveau international

pour tracer la voie vers la paix en Ukraine et dans d'autres pays touchés par des conflits. La diplomatie, le dialogue et les solutions politiques doivent rester la première et la seule option pour régler les différends et mettre définitivement fin aux souffrances des populations.

En conséquence, les Émirats arabes unis exhortent toutes les parties à œuvrer de concert pour mettre fin à la guerre et instaurer la paix, et nous sommes prêts à soutenir tous les efforts sérieux déployés à cette fin. Nous attendons avec impatience le jour où une sécurité et une stabilité durables seront rétablies en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, et où l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine seront préservées.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Équateur.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča et M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés instructifs.

Je salue la présence à cette séance du Représentant permanent de l'Ukraine, ainsi que des représentants des délégations de l'Union européenne, du Danemark, de la Pologne et de la Lettonie.

Nous soulignons une fois de plus le travail extraordinaire accompli par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires au cours de l'année 2023. Outre la détérioration de la situation humanitaire en Ukraine, nous avons vu les urgences humanitaires se multiplier dans d'autres crises à travers le monde, y compris dans ma région, en Haïti, ou au Moyen-Orient, notamment à Gaza.

La séance d'aujourd'hui nous a permis de recevoir des informations actualisées sur les graves conséquences continues de l'agression militaire contre l'Ukraine, alors que le conflit va entrer dans sa troisième année dans un peu moins de trois mois. Nous insistons sur la nécessité pour les parties de respecter pleinement leurs obligations découlant du droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. Nous appelons également les parties à protéger les travailleurs humanitaires. Nous demandons à la Fédération de Russie, en particulier, de faciliter un accès humanitaire sûr aux zones qu'elle occupe temporairement – surtout à l'approche de l'hiver et alors que les populations souffrent en raison du manque d'accès aux services de base, notamment les services d'eau, d'assainissement et de santé.

Nous regrettons que, depuis la suspension de l'Initiative de la mer Noire, les bombardements des villes portuaires de l'Ukraine et des infrastructures de transport de céréales se soient multipliés. Nous rappelons la nécessité d'assurer la protection et la sécurité maritimes, et notamment, l'obligation de respecter l'intégrité des navires civils. Nous appelons à la préservation des systèmes alimentaires et d'approvisionnement en eau, et nous rappelons qu'il est interdit d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de mettre hors d'usage les biens indispensables à la survie de la population civile, y compris les biens agricoles et les récoltes. Comme ma délégation l'a déjà indiqué, cette guerre a de graves répercussions sur l'agriculture et les moyens de subsistance ruraux en Ukraine, avec des pertes de revenus pour les ménages se chiffrant en dizaines de milliards et la destruction de machines, d'équipements, d'installations de stockage, de récoltes, d'intrants et de terres agricoles.

En outre, nous sommes particulièrement préoccupés par la situation des enfants, notamment ceux qui ont fui la guerre, qui sont des déplacés ou des réfugiés, et ceux qui subissent la violence au quotidien et n'ont pas accès aux services de santé et à l'éducation. La situation ne fera qu'empirer pendant l'hiver. Nous suivons également de près la situation des mineurs qui ont été transférés et nous demandons que leurs droits soient protégés et que leur retour soit facilité.

Enfin, nous lançons un appel pressant au Conseil pour qu'il réaffirme son appui à l'action du Secrétaire général. Cette action reste indispensable, tant sur le plan humanitaire que dans le cadre des efforts visant à avancer vers une paix juste et durable sur la base des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, en particulier le principe de l'intégrité territoriale.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en espagnol*) : Moi aussi, je prends note de la présence du représentant de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Depuis le début de l'invasion à grande échelle, nous avons recensé plus de 114 000 violations des lois et coutumes de la guerre sur le territoire ukrainien par son pays. Le nombre de victimes continue d'augmenter de jour en jour, ajoutant ainsi de nouvelles pages noires à l'histoire honteuse de l'agression russe contre l'Ukraine.

En particulier, le 2 décembre, nous avons vu apparaître sur Internet une vidéo montrant des troupes russes en train de tuer deux soldats ukrainiens immédiatement après leur reddition. Pris au piège et sans munitions, ces soldats ukrainiens n'étaient pas armés et avaient clairement indiqué leur intention de se rendre. Malgré cela, ils ont été abattus par les occupants russes, qui ne se sont jamais considérés comme liés par les Conventions de Genève. Les forces armées ukrainiennes ont authentifié la vidéo, qui a été filmée à l'aide d'un drone près du village de Stepove, dans la région de Donetsk. Le parquet de la région de Donetsk a ouvert une enquête sur cette violation des lois et coutumes de la guerre.

Ce n'est pas la première exécution de prisonniers de guerre ukrainiens. Nous avons déjà appelé l'attention du Conseil de sécurité sur d'autres atrocités criminelles, notamment le meurtre de soldats ukrainiens capturés, qui avaient fait l'objet d'actes de torture cruels et inhumains. Nous rappelons également le massacre de prisonniers de guerre ukrainiens dans la colonie pénitentiaire d'Olenivka en juillet 2022. L'envoyé de Poutine a tenté de rejeter la responsabilité de ce crime sur l'Ukraine, en se référant à la ligne de propagande typique selon laquelle « les Ukrainiens tuent les Ukrainiens ».

Malgré les difficultés rencontrées pour obtenir des informations sur le terrain à cause de la Russie, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a finalement pu conclure que l'ampleur des dégâts n'était pas caractéristique de l'impact d'un tir de missile HIMARS. Il a fallu plus d'un an pour que l'ONU dénonce enfin le mensonge que la Russie produit à l'échelle industrielle dans cette enceinte et au-delà.

À l'approche du prochain anniversaire de l'agression et de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, il ne fait plus aucun doute que son objectif ultime est l'élimination de l'État ukrainien et de la nation ukrainienne. Le terrorisme quotidien, au moyen de tirs de missiles et de drones qui frappent l'ensemble du pays, est un élément important de cette politique délibérée de génocide.

Avec l'arrivée de l'hiver, la Russie intensifie ses bombardements. Durant la seule journée du 25 novembre, la Russie a lancé 75 drones d'origine iranienne et un missile Kh-59. Depuis ce jour, la Russie a utilisé 272 drones et 21 missiles Kh-59 et S-300 pour bombarder l'Ukraine. Nos forces de défense aérienne ont fait un travail incroyable, et ont pu intercepter 81 % de ces armes dans les airs. En particulier, 225 drones et cinq missiles ont été abattus. Cependant, le reste des missiles et des drones

qui n'ont pas été abattus ont semé la mort et la désolation parmi les Ukrainiens, détruisant leurs maisons et leurs infrastructures civiles. Les villes et villages à proximité de la ligne de front et à portée de l'artillerie russe sont ceux qui souffrent le plus.

Le 30 novembre, la Russie a attaqué le village de Novogrodivka et deux autres villages du district de Pokrovsk dans la région de Donetsk avec six missiles S-300, détruisant notamment un immeuble résidentiel de plusieurs étages. La mort de deux personnes a été immédiatement confirmée, tandis qu'une famille entière, une fillette de 8 ans et ses parents, a été portée disparue. Malheureusement, le corps de l'enfant a été retrouvé dans les décombres lundi, et les recherches pour retrouver ses parents dans les décombres se poursuivent. C'est une autre tragédie sanglante infligée par la Russie au Donbas, une autre famille « libérée » de la vie par la Russie.

La ville de Kherson est exposée aux tirs d'artillerie russes presque tous les jours. Le 3 décembre, une attaque à l'artillerie lourde a touché un immeuble résidentiel et deux établissements médicaux, tuant une femme et blessant quatre autres personnes. Le 5 décembre, les infrastructures civiles de Kherson ont de nouveau été attaquées par les Russes. Deux résidents ont été tués et six autres ont été blessés. Lorsque les missiles russes ont à nouveau frappé le centre médical, il y avait quatre médecins parmi les blessés. Au cours des 11 mois de cette année, 59 000 bombardements de zones résidentielles ont été enregistrés dans 24 régions d'Ukraine. La plupart des attaques ont été menées dans les régions de Zaporizhzhia, Kherson, Donetsk, Kharkiv, Sumy et Chernihiv. Elles ont fait 2 000 morts et 11 000 blessés,

Les enfants sont parmi les plus touchés. Depuis le début de l'invasion, au moins 512 enfants ukrainiens ont été tués et 1 152 blessés. Je rappelle que ces chiffres n'incluent pas les victimes dans les territoires temporairement occupés, où le nombre de victimes pourrait être nettement plus élevé. Les enfants ukrainiens perdent la vie et la santé. L'agression russe leur a volé leur enfance. Les bombardements russes perturbent leur accès à l'éducation et aux loisirs.

En outre, ceux qui restent dans les territoires occupés risquent d'être enlevés et déportés illégalement en Russie. Le retour et le rapatriement des enfants ukrainiens qui ont été illégalement déportés ou déplacés de force par la Fédération de Russie restent l'un des défis les plus urgents. L'Ukraine insiste une fois de plus sur le fait que tous les enfants doivent être restitués immédiatement et sans condition, y compris ceux qui ont été adoptés par

la suite ou transférés dans des familles d'accueil. Nous exprimons notre profonde gratitude à nos partenaires mondiaux pour leur rôle proactif et leur soutien inébranlable aux efforts de l'Ukraine dans ce domaine.

Afin de consolider ces efforts internationaux, la réunion inaugurale de la coalition internationale pour le retour des enfants ukrainiens est prévue pour le 8 décembre à Kyïv. L'objectif principal est de renforcer la mission de l'Ukraine de ramener chez eux les enfants déportés et déplacés de force. En outre, la coalition a l'intention d'entreprendre des projets et des initiatives spécifiques pour assurer le rapatriement, la réadaptation et l'intégration en toute sécurité des enfants concernés. Nous remercions tous les pays qui ont déjà rejoint la coalition et encourageons les autres à soutenir cette initiative vitale.

Nous avons toujours souligné que la présence de la délégation russe dans cette enceinte reste le principal obstacle qui empêche le Conseil de sécurité de mener à bien les efforts qui lui ont été confiés pour rétablir la paix et la sécurité internationales. En effet, la présence de la Russie de Poutine est devenue un défi commun à l'efficacité des cadres internationaux. Cela donne à la Russie plus de pouvoir pour instiguer des conflits dans différents pays et provoquer des crises mondiales. Cette situation ne doit pas perdurer.

Par conséquent, l'expulsion de l'État agresseur doit être considérée comme une réaction naturelle des organisations internationales visant à assainir l'environnement de travail et à garantir les capacités nécessaires à l'accomplissement des activités prescrites. Ce processus a commencé presque immédiatement après l'invasion à grande échelle, lorsque la décision sur l'adhésion de la Russie au Conseil des droits de l'homme a été prise, et elle est déjà en cours (résolution ES-11/3 de l'Assemblée générale). La Russie n'a pas été accueillie au sein du Conseil exécutif de l'UNESCO, de la Cour internationale de Justice, de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation maritime internationale.

Le moment est venu d'engager un débat sérieux sur la présence des délégués de Poutine dans cette salle. Si nous reconnaissons tous la nécessité de réformer le Conseil de sécurité, nous devons admettre que tous les efforts seront vains si l'État agresseur est autorisé à jouir des droits d'un membre permanent. La communauté des Nations Unies délibère actuellement sur le thème du prochain Sommet sur l'avenir. Notre volonté commune de nous acquitter de notre mission de vaincre le mal ne déterminera pas seulement le succès du Sommet, mais façonnera également l'avenir lui-même, que nous laisserons aux générations

futures. Essayer de se réconcilier avec le mal, d'offrir des concessions et de laisser les crimes et les criminels impunis n'aboutira qu'à un seul résultat: les générations futures seront confrontées à des menaces et à des souffrances d'une ampleur bien plus grande. Je suis certain qu'à part l'État agresseur lui-même, personne ici ne souhaite un tel résultat. Lors des consultations qui ont eu lieu vendredi sur l'avant-projet du Pacte pour l'avenir, le Costa Rica a prononcé une déclaration interrégionale conjointe sur les droits humains au nom de 71 États Membres. Il a livré un message percutant sur une vision de l'avenir fondée sur la dignité, la justice et les droits humains pour tous. Comment pouvons-nous faire de cette vision une réalité sans aborder la question des violations des droits humains commises par un pays qui occupe un siège permanent au Conseil ?

J'ai l'honneur de conclure mon intervention en citant les propos tenus aujourd'hui par le Président ukrainien.

« Le 6 décembre. Journée des forces armées ukrainiennes. Journée des forts. Journée des courageux. Journée des invincibles. Des hommes et des femmes, des guerriers et des héros. Toutes les personnes qui continuent de défendre l'État et toutes celles qui ont sacrifié leur vie pour ne pas renoncer à l'Ukraine. Cela vaut la peine d'y réfléchir en silence. De nous en souvenir. De comprendre. De comparer ce matin avec un autre matin, il y a 651 jours. Il y avait beaucoup de bruit et beaucoup de peur. La peur a cependant été vaincue. Aujourd'hui, tout le monde a entendu parler de nous. C'était très difficile à l'époque, mais nous n'avons plus honte aujourd'hui ».

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Danemark.

M^{me} Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques, à savoir la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, le Danemark. Nous remercions la présidence de nous donner la possibilité de prendre la parole devant le Conseil de sécurité, ainsi que les intervenants qui nous ont communiqué des informations actualisées importantes.

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine continue de causer des souffrances incommensurables et d'aggraver la situation humanitaire déjà catastrophique dans le pays. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires prévoit que 40% de la population ukrainienne, soit près de 15 millions de personnes,

auront besoin d'une aide humanitaire en 2024. Les pays nordiques demandent un accès humanitaire total, sûr et sans entrave, y compris dans les zones occupées par la Russie.

Les attaques aveugles perpétrées par la Russie contre les civils et les infrastructures civiles, y compris les acteurs et les installations humanitaires, sont strictement interdites par le droit international humanitaire et doivent cesser. À l'approche de l'hiver, les attaques menées par la Russie contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes suscitent de vives inquiétudes. Il n'y a hélas pas qu'en Ukraine que des attaques sont dirigées contre des civils et des infrastructures civiles. Nous réaffirmons combien il importe de garantir la protection de tous les civils à tout moment, conformément au droit international humanitaire.

La guerre d'agression lancée par la Russie continue de créer de l'instabilité sur les marchés céréaliers mondiaux. Le fait de bombarder les infrastructures agricoles ukrainiennes et les installations d'exportation de céréales revient à utiliser les denrées alimentaires comme arme, en violation du droit international humanitaire. Il est essentiel de garantir le transport sûr des exportations de denrées alimentaires en provenance de l'Ukraine, et nous sommes heureux de constater que le couloir de la mer Noire créé et géré par l'Ukraine contribue au maintien de la sécurité alimentaire mondiale. Les pays nordiques se félicitent en outre de la prorogation de l'initiative « Grain from Ukraine » et appuient les corridors de solidarité mis en place par l'Union européenne. Nous restons déterminés à favoriser la fourniture d'une aide alimentaire humanitaire à l'échelle mondiale et à collaborer avec les pays partenaires en vue de renforcer la sécurité alimentaire à plus long terme.

Les pays nordiques voudraient réaffirmer leur condamnation la plus ferme de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous continuerons d'appuyer les efforts déployés par la communauté internationale pour faire en sorte que les auteurs de tous les crimes commis en Ukraine et contre le pays répondent pleinement de leurs actes. Le fait que la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, continue de mener une guerre illégale et brutale continue de poser de sérieux problèmes bien au-delà de l'Ukraine. Cela remet en cause l'efficacité et la légitimité du Conseil et la Charte des Nations Unies, ainsi que les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et énergétique dans le monde entier. Nous approuvons la formule ukrainienne pour la paix, et nous nous félicitons de l'intensification du soutien mondial

aux efforts diplomatiques menés actuellement pour parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine, fondée sur les principes inscrits dans la Charte et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Pour terminer, nous réaffirmons notre soutien indéfectible à l'Ukraine et notre volonté d'atténuer les conséquences mondiales de l'agression perpétrée par la Russie contre l'Ukraine. La Russie doit retirer immédiatement et sans condition ses forces du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Pologne.

M^{me} Skoczek (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence équatorienne d'avoir maintenu la question de la situation humanitaire en Ukraine à l'ordre du jour du Conseil de sécurité en organisant la présente séance importante. J'adresse également mes remerciements aux intervenants d'aujourd'hui pour leurs exposés.

La Pologne s'associe à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne. Depuis près de 10 ans maintenant, à savoir depuis avril 2014, l'Ukraine est confrontée à l'agression de la Russie, qui fait de plus en plus de victimes civiles et cause d'énormes destructions matérielles. La Pologne n'a cessé de condamner l'agression commise par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Cette agression est lourde de conséquences pour la sécurité mondiale et régionale. Nous déplorons ces attaques et demandons que la Fédération de Russie réponde des violations du droit international qu'elle commet en Ukraine.

La Pologne appuie l'Ukraine depuis le début de la guerre et continuera de le faire, car nous sommes convaincus que c'est ce qu'impose la morale. Notre soutien repose sur trois piliers : nous avons accueilli le plus grand nombre de réfugiés ukrainiens et nous leur fournissons une assistance, nous servons de plaque tournante pour le transfert de l'aide humanitaire internationale, y compris les évacuations médicales et le mécanisme de protection civile de l'Union, et nous apportons une aide humanitaire directement à l'Ukraine. En ce moment même, plus de 17,6 millions de personnes en Ukraine ont besoin de diverses formes d'aide humanitaire. À cet égard, nous nous félicitons du plan d'intervention hivernal mis en place par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui vise à répondre aux besoins humanitaires spécifiques accentués par les températures hivernales en Ukraine.

Les crises humanitaires ne manquent pas dans le monde, la plupart d'entre elles étant causées par des catastrophes naturelles ou liées aux changements climatiques. Nombre d'entre elles étaient certes inéluctables, mais il était impossible de s'y préparer. D'énormes ressources sont requises pour atténuer leurs effets et venir en aide aux populations touchées. Ce n'est toutefois pas le cas de l'Ukraine. Ses habitants sont connus pour leur hospitalité et leur générosité. Ils pourraient s'associer aux efforts mondiaux et contribuer à porter assistance aux personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire. Les céréales ukrainiennes ont constitué un aliment de base pour des centaines de millions de personnes dans le monde. Cependant, l'agression russe a fait passer les Ukrainiens du statut de fournisseurs d'aide à celui de bénéficiaires. Ils se sont pourtant efforcés de faire les deux : se défendre et survivre tout en fournissant de la nourriture aux autres. Ils agissent ainsi parce que l'Ukraine est un membre responsable de la communauté internationale. Il est par conséquent dans l'intérêt de la communauté internationale de continuer d'apporter son soutien à Kyïv tout en faisant pression sur l'auteur de l'agression. Notre détermination à aider les personnes dans le besoin ne doit pas décroître avec le temps, bien au contraire. Nous devons montrer que la Russie, qui espère que nous finirons par nous lasser, ne parviendra pas à ses fins.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Samson.

M^{me} Samson (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats ; la Géorgie, candidat potentiel ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin s'associent à la présente déclaration.

Je remercie la présidence équatorienne de me donner la possibilité de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Je remercie aussi les intervenants et, par leur intermédiaire, l'ensemble du personnel des Nations Unies qui travaille sans relâche en Ukraine pour aider la population en ces temps très difficiles.

Je voudrais tout d'abord réaffirmer une fois de plus que l'Union européenne condamne résolument la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation manifeste de la Charte des Nations Unies. Je réaffirme également notre soutien indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi qu'à son droit naturel de légitime

défense. Je voudrais m'attarder sur deux points. Premièrement, les attaques dirigées par la Russie contre les infrastructures critiques ukrainiennes sont inacceptables et doivent cesser. Deuxièmement, l'Union européenne participe pleinement aux efforts déployés pour atténuer les conséquences humanitaires de l'agression de la Russie.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme confirme qu'à ce jour, plus de 10 000 civils ont été tués, et plus de 18 500 autres blessés, depuis que la Russie a lancé son invasion à grande échelle. L'Ukraine rapporte la destruction de 365 établissements d'enseignement et signale que 3 428 ont par ailleurs été endommagés. Il y a deux semaines, dans cette salle (voir S/PV.9483), l'ONU a produit une liste détaillée des attaques aériennes menées par la Russie dans toute l'Ukraine et averti que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles pourraient s'intensifier encore avec l'arrivée de l'hiver, ce qui aurait des conséquences terribles pour des millions d'Ukrainiens. Or, comment la Russie a-t-elle réagi à cela ? Le jour de la commémoration de la Grande Famine de 1932-1933, elle a lancé sa plus vaste attaque de drones contre Kyïv à ce jour, et multiplié les attaques contre le réseau énergétique ukrainien, alors que les températures sont négatives.

Les frappes aériennes systématiques de la Russie contre les biens de caractère civil et les infrastructures critiques en Ukraine sont inacceptables et doivent cesser. Ces attaques délibérées contre les civils et les infrastructures civiles ajoutent au faisceau croissant de preuves attestant l'existence de crimes de guerre, comme indiqué par la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine. La Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de la guerre d'agression faite à l'Ukraine et des violations les plus graves du droit international.

Les États membres de l'Union européenne fournissent une protection temporaire à 4 millions de réfugiés ukrainiens qui ont fui l'agression russe. Face aux attaques de la Russie qui se poursuivent, nous intensifions notre aide humanitaire et notre assistance en matière de protection des civils au profit de l'Ukraine, y compris des équipements tels que des groupes électrogènes, des transformateurs électriques, des stations de chauffage mobiles et du matériel à haute tension et d'éclairage, afin d'aider l'Ukraine et sa population à surmonter un nouvel hiver de guerre.

Selon le plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour 2023, 11,1 millions de personnes sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire en Ukraine.

On parle d'un pays qui, avant l'agression russe, était le grenier à blé du monde, produisant des denrées pour plus de 400 millions de personnes à l'échelle planétaire. Nous condamnons fermement la destruction et l'appropriation illégale par la Russie de la production agricole ukrainienne. En réaction, l'Union européenne a accru son aide à hauteur de 785 millions d'euros pour soutenir les plus vulnérables en Ukraine, en particulier dans les zones difficiles d'accès. Cela permet à nos partenaires humanitaires de fournir des services indispensables comme une aide pécuniaire, de la nourriture, de l'eau, un abri, des soins de santé, des activités d'éducation dans les situations d'urgence, un soutien psychosocial et une protection. Il reste crucial de garantir un accès humanitaire, et nous appelons donc la Russie à permettre aux travailleurs humanitaires de se rendre en toute sécurité et sans restriction dans toutes les zones temporairement placées sous son contrôle militaire. Nous saluons le courage avec lequel les organisations humanitaires et leur personnel s'efforcent de prêter assistance aux populations en dépit de l'environnement très hostile.

L'Ukraine est aujourd'hui le pays le plus lourdement miné au monde. La pollution par les mines terrestres et les restes explosifs de guerre laissés par les forces armées russes dans leur sillage constituent non seulement une sérieuse entrave aux secours et à l'acheminement de l'aide, mais aussi une grave menace pour la vie des civils, en particulier les enfants.

Les conséquences humanitaires de l'agression russe ne se limitent pas à l'Ukraine. Les attaques délibérées de la Russie contre les installations ukrainiennes de stockage et d'exportation de céréales, de même que ses actions visant à entraver la liberté de navigation dans la mer Noire, montrent qu'elle continue d'utiliser la nourriture comme arme et compromet sciemment la sécurité alimentaire mondiale. J'insiste sur l'importance de garantir la sécurité, la stabilité et la liberté de navigation dans la mer Noire, condition *sine qua non* pour faciliter durablement les exportations alimentaires.

L'Union européenne appuie tous les efforts déployés, y compris par les Nations Unies, pour faciliter l'exportation de céréales et d'autres produits agricoles ukrainiens vers les pays qui en ont le plus besoin, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. Nous constatons qu'il est fait un recours accru au couloir de la mer Noire, géré par les autorités ukrainiennes, qui a permis l'exportation de 5 millions de tonnes de produits agricoles depuis sa mise en place au mois d'août. L'Union a accueilli avec satisfaction la prolongation, décidée le 25 novembre, de

l'initiative « Grain from Ukraine », à laquelle la Commission européenne contribuera à hauteur de 50 millions d'euros pour réparer les infrastructures portuaires ukrainiennes. Nous sommes également en train de renforcer les capacités des corridors de solidarité établis entre l'Union européenne et l'Ukraine pour faciliter le transit et l'exportation par voie terrestre et maritime vers les marchés mondiaux, qui ont permis jusqu'à présent l'exportation de plus de 57 millions de tonnes de produits agricoles ukrainiens. En outre, l'Union poursuivra son action ambitieuse en vue de remédier à l'insécurité alimentaire mondiale.

Pour terminer, j'insiste sur le fait que l'Union européenne continuera d'apporter une solide assistance financière, économique, humanitaire, militaire et diplomatique à l'Ukraine et à sa population aussi longtemps qu'il le faudra. Nous poursuivrons et renforcerons nos efforts diplomatiques et notre coopération avec l'Ukraine et d'autres pays afin de mobiliser le plus large appui possible à une paix globale, juste et durable et aux grands principes et objectifs de la formule ukrainienne pour la paix.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Lettonie.

M^{me} Pavļuta-Deslandes (Lettonie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom des trois États baltes, à savoir l'Estonie, la Lituanie et mon pays, la Lettonie.

Tout d'abord, je remercie la présidence équatorienne du Conseil d'avoir convoqué la présente séance et de me donner la possibilité de prendre la parole. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Jenča et le Directeur Rajasingham de leurs exposés de ce jour.

Une fois de plus, les États baltes condamnent fermement la guerre d'agression non provoquée et injustifiée que la Russie fait à l'Ukraine, et appellent la Russie à retirer immédiatement, complètement et inconditionnellement ses troupes et son matériel militaire de l'ensemble du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, appuyée par le Bélarus, contrevient de manière flagrante à la Charte des Nations Unies et au droit international. Les violations commises par la Russie suscitent méfiance et doute quant à la crédibilité et à l'efficacité de l'ONU et du système international fondé sur des règles. Ses dirigeants, ses soldats, ses malfaiteurs et leurs complices seront tenus responsables des crimes perpétrés en Ukraine et contre l'Ukraine. À cet égard, nous appelons à la création d'une

juridiction internationale spéciale chargée de veiller à ce que la justice ait le dernier mot. L'impunité ne saurait être tolérée pour les crimes de guerre.

La guerre entrera bientôt dans sa troisième année, infligeant douleur et souffrance au peuple ukrainien. Tandis que l'attention internationale se concentre de plus en plus sur la crise au Moyen-Orient, la Russie intensifie ses bombardements sur les civils ukrainiens et multiplie les tentatives de détruire les infrastructures civiles. Ces dernières semaines, nous avons pu voir des attaques massives contre l'Ukraine et sa capitale, Kyïv. Dans le cadre d'un raid aérien qui a duré six heures le 25 novembre, la Russie a lancé sa plus vaste attaque de drones contre Kyïv, au moyen de 75 engins de type Shahed. Les drones ont causé de graves dommages et des coupures d'électricité alors même que l'hiver s'installe. La Russie avait hélas eu recours à une tactique similaire l'an dernier. Nous condamnons avec force les menées criminelles de la Russie en Ukraine, où elle s'en prend aux civils et aux infrastructures civiles.

Le même jour, le monde commémorait le quatre-vingt-dixième anniversaire de la Grande Famine de 1932-1933, honorant la mémoire de toutes les victimes de cette famine artificiellement provoquée. Aujourd'hui, nous voyons à nouveau la Russie commettre des crimes contre la population ukrainienne en se servant de la

nourriture comme d'une arme. À cet effet, elle bombarde les sites de stockage de céréales, les infrastructures énergétiques et les itinéraires commerciaux de l'Ukraine, en plus de miner ses terres agricoles et de piller ouvertement sa production céréalière. L'agression russe contre l'Ukraine a des répercussions mondiales, et la pénurie qui frappe les denrées ukrainiennes se fait particulièrement sentir dans les pays qui sont déjà aux prises avec des problèmes d'insécurité alimentaire. Il nous faut donc mettre en œuvre la formule ukrainienne pour la paix afin d'atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire et de remédier à la crise alimentaire mondiale, ensemble.

Les États baltes affirment leur solidarité avec l'Ukraine et leur volonté de l'aider politiquement, économiquement, financièrement et militairement aussi longtemps qu'il le faudra. La communauté internationale doit résolument faire front commun contre les atteintes de la Russie aux normes et aux principes du droit international. Nous appelons tous les États Membres à continuer d'apporter tout le soutien nécessaire à l'Ukraine. La protection de la Charte et la défense du droit international sont indispensables pour préserver le système multilatéral fondé sur l'état de droit. La loi du plus fort n'a pas sa place au XXI^e siècle.

La séance est levée à midi.